

Communiqué de presse – 30 octobre 2017

Les pertes d'eau potable en Wallonie : 48 piscines olympiques perdues chaque jour

Selon des informations parues récemment dans les médias flamands, les pertes d'eau en Flandre sont d'environ **2.900 litres par jour et par kilomètre de canalisation^[i]**. C'est-à-dire 180 millions litres d'eau perdus par jour, par les 62.000 km de canalisation d'eau potable en Flandre.

A Bruxelles, là où les fuites d'eau génèrent les effondrements de voirie que nous connaissons, les pertes d'eau sont de 7,8 millions m³ par an ^[ii] pour un réseau total d'environ 5.000 km^[iii]; soit des pertes d'eau d'environ **4.500 litres par jour et par kilomètre de canalisation**.

En Wallonie, les pertes ont été en 2014 d'environ 65 millions m³ (soit l'équivalent du volume de **48 piscines olympiques perdues chaque jour^[iv]**). Pour 40.100 km de canalisations, cela représente environ **4.500 litres par jour et par kilomètre de canalisation^[v]** (comparables à la situation bruxelloise et de 50 % supérieure à celle en Flandre). Selon Aquawal, au cours des dernières années, ces pertes sont stables et oscillent entre 4.000 et 5.000 litres par jour et par kilomètre de canalisation. C'est-à-dire entre 60 et 75 millions m³ par an.

Il est important de noter que tous ces volumes d'eau perdus ont été initialement produits, et donc que le coût de production de ces m³ perdus est répercuté sur la facture d'eau payée par le consommateur. Ce surcoût a été estimé à 280 millions € en Flandre^[vi], c'est-à-dire plus de 3 €/m³ perdu. En Wallonie, dans un droit de réponse publié en 2014 par Aquawal dans Le Vif^[vii], le coût des m³ perdus était estimé à leur valeur marginale, c'est-à-dire le coût des pompes, traitement, etc. ; soit environ 0,3 €/m³ perdu.

Selon ces différentes estimations, le coût de ces fuites d'eau répercuté sur la facture du consommateur wallon, serait de 17 à 170 millions €/an. Soit un surcoût de 0,1 à 1 €/m³ facturé à ce consommateur wallon.

Sur la période 2010-2014, **les investissements en matière de conduites d'eau (transport, distribution, raccordements)** ont été, en moyenne, de 95 millions €/an ^[viii]. Sur la période 2012-2016, les mêmes investissements ont été de 92,1 millions €/an, en baisse de 3 %. Ces investissements comprennent à la fois les renouvellements de canalisations, les extensions de réseaux, ainsi que les luttes contre les fuites d'eau. En matière de renouvellement des installations existantes, il apparaît que ce sont moins de 1 % du réseau qui, chaque année, est renouvelé et que l'âge moyen du réseau est supérieur à 50 ans. **Dans ces conditions, la vétusté du réseau ne fait que croître.**

Pour la CCW et la FWEV, les producteurs-distributeurs d'eau potable ne peuvent se satisfaire d'un taux de perte d'environ 25 % et d'un réseau vieillissant. CCW et FWEV

invitent donc les autorités régionales à fixer des **objectifs en matière de fuites d'eau acceptables** et demandent aux sociétés productrices et distributrices d'eau potable de consacrer les moyens nécessaires pour **lutter contre les fuites d'eau et la vétusté des canalisations**. Il en va de la **préservation des ressources naturelles**, de la **réduction du prix de l'eau** facturée aux consommateurs, et de la **valeur patrimoniale du réseau d'eau que nous laisserons aux générations futures**.



[1] [Lien MSN - fuites d'eau en Flandre](#)

[1] en 2014 (11% de l'approvisionnement [Source VIVAQUA])

[1] **500 km de conduites d'adduction** (au départ des captages, de réservoirs de stockage ou de nœuds répartis sur le territoire de cinq Provinces (Namur, Liège, Hainaut, Brabant wallon et Brabant flamand) + **230 km de canalisations de répartition** + **4.200 à 4.400 km pour la distribution** (chiffre variable selon des sources %Hydrobru / Vivaqua) (sur le territoire des communes et intercommunales desservies par VIVAQUA) dont 142 km du réseau « initial » construit **entre 1854 et 1859** en maçonnerie, partiellement rénové depuis)

[1] 65 millions de m³ perdus par an, ce sont 180.000 m³ perdus par jour. Selon Wikipedia, le volume recommandé d'une piscine olympique est de 3.750 m³.

[1] Voir statistiques [Aquawal](#) page 15, graphique 6

[1] Voir publication MSN précitée

[1] [Droit de réponse Aquawal](#)

[1] Voir statistiques Aquawal précitées, graphique 7

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Didier Block, secrétaire général FWEV
0494 44 45 87 - didier.block@confederationconstruction.be

Francis Carnoy, directeur général CCW
0476/47 57 56 - francis.carnoy@ccw.be

A propos de la CCW :

La CCW est la branche wallonne de la Confédération Construction. La CCW représente 5.000 entreprises de construction, de tous métiers (entreprises générales, voirie, génie civil, toiture-couverture, électriciens, menuisiers, peintres, etc.), établies en Wallonie.

[i] [Lien MSN - fuites d'eau en Flandre](#)

[ii] en 2014 (11% de l'approvisionnement [Source VIVAQUA])

[iii] **500 km de conduites d'adduction** (au départ des captages, de réservoirs de stockage ou de nœuds répartis sur le territoire de cinq provinces (Namur, Liège, Hainaut, Brabant wallon et Brabant flamand) + **230 km de canalisations de répartition** + **4.200 à 4.400 km pour la distribution** (chiffre variable selon des sources %Hydrobru / Vivaqua) (sur le territoire des communes et intercommunales desservies par VIVAQUA) dont 142 km du réseau « initial » construit **entre 1854 et 1859** en maçonnerie, partiellement rénové depuis)

[iv] 65 millions de m³ perdus par an, ce sont 180.000 m³ perdus par jour. Selon Wikipedia, le volume recommandé d'une piscine olympique est de 3.750 m³.

[v] Voir statistiques [Aquawal](#) page 15, graphique 6

[vi] Voir publication MSN précitée

[vii] [Droit de réponse Aquawal](#)

[viii] Voir statistiques Aquawal précitées, graphique 7